



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## CONSEIL

**Cent trente et unième session**

**Rome, 20 - 25 novembre 2006**

### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PAM

1. En application de la Résolution 6/99 adoptée par la Conférence de la FAO à sa trentième session le 13 novembre 1999, le Conseil est appelé à élire six membres du Conseil d'administration du PAM parmi les États Membres de la FAO pour un mandat de trois ans.
2. Aux fins de cette élection, les États Membres de la FAO sont répartis en cinq listes distinctes (A, B, C, D et E), qui figurent sur le site web de la FAO:  
[http://www.fao.org/unfao/bodies/council/cl131/Index\\_fr.htm](http://www.fao.org/unfao/bodies/council/cl131/Index_fr.htm).
3. Le Conseil sera donc appelé à élire six membres, pour un mandat expirant le 31 décembre 2009, pour remplacer ceux dont le mandat prend fin le 31 décembre 2006, à savoir l'Angola (A); le Bangladesh (B); la République arabe syrienne (B); le Guatemala (C); les Pays-Bas (D); et les États-Unis d'Amérique (D).
4. Les membres sortants sont rééligibles.
5. On trouvera à l'Annexe A un formulaire de présentation de candidature, qui doit être renvoyé au Secrétaire général du Conseil au plus tard le **mercredi 22 novembre 2006, à 12 heures**. L'élection des six membres susmentionnés se déroulera lors de la cent trente et unième session du Conseil de la FAO.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.  
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

| <b>Mandat expirant le</b> | <b>Élus par le Conseil de la<br/>FAO</b>  | <b>Élus par le Conseil économique<br/>et social</b>   |
|---------------------------|---|---|
| 31 décembre 2006          | Angola (A)<br>Bangladesh (B)<br>Guatemala (C)<br>Pays-Bas (D)<br>République arabe syrienne (B)<br>États-Unis d'Amérique (D) | France (D)<br>Inde (B)<br>Danemark (D)<br>Pakistan (B)<br>Fédération de Russie (E)<br>Sénégal (A)     |
| 31 décembre 2007          | Canada (D)<br>Congo (A)<br>Allemagne (D)<br>Haïti (C)<br>Niger (A)<br>Koweït (B)  | Australie (D)<br>Chine (B)<br>Cuba (C)<br>Éthiopie (A)<br>Norvège (D)<br>Tunisie (A)                  |
| 31 décembre 2008          | Autriche (D)<br>Colombie (C)<br>Slovénie (E)<br>Algérie (A)<br>Suisse (D)<br>République-Unie de Tanzanie (A) <sup>1</sup>   | Indonésie (B)<br>Japon (D)<br>Mexique (C)<br>Ukraine (E)<br>Royaume-Uni (D)<br>Zimbabwe (A)           |
| 31 décembre 2009          |   | Cap-Vert (A)<br>Inde (B)<br>Iran (B)<br>Nouvelle-Zélande (D)<br>Fédération de Russie (E)<br>Suède (D) |

<sup>1</sup> Ce siège est affecté par roulement aux États des listes A (2000-2002), B (2003-2005), A (2006-2008) et C (2009-2011).

---

**ANNEXE A****FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DE CANDIDATURE AU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PAM**

---

À présenter avant le mercredi 22 novembre 2006 à 12 heures

Au: Secrétaire général du Conseil  
Bureau B-202

Date: .....

Le délégué de ..... (État Membre de la FAO)

(Signature) .....

propose la candidature de ..... sur la liste .....<sup>1</sup>

.....

pour un siège au Conseil d'administration du PAM, pour un mandat allant du  
1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2009.

Le délégué de ..... (État Membre de la FAO)

(signature) .....

accepte cette candidature.

---

<sup>1</sup> A, B, C ou D selon le cas. Les sièges à pourvoir pour 2007-2009 sont les suivants:  
1 de la liste A, 2 de la liste B, 1 de la liste C et 2 de la liste D.